

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

CAHORS ET DÉP. : — 3 mois, 5 fr. ; 6 mois, 9 fr. ; Un an, 16 fr.
HORS DU DÉP. : — 6 11 20
Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 cent. à chaque demande de changement d'adresse.

CAHORS : A. LAYTOU, Directeur, rue du Lycée.
PARIS : HAVAS et C^e, 8, place de la Bourse.

ANNONCES (la ligne) 25 cent
RÉCLAMES 50

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.
Imprimerie A. Laytou.

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Chemin de fer d'Orléans. — Service d'Été

Arrivées à		Départs de		Arrivées à		Départs de	
CAHORS	CAHORS	CAHORS	CAHORS	CAHORS	CAHORS	CAHORS	CAHORS
11 h. 16 ^m matin.	5 h. » » matin.	6 h. 49 ^m matin.	10 h. 12 ^m matin.	8 h. 23 ^m matin.	10 h. 40 ^m matin.	4 h. 27 ^m soir.	1 h. 8 ^m matin.
5 » 10 » soir.	1 » 40 » soir.	2 » 51 » soir.	3 » 56 » soir.	4 » 22 » soir.	5 » 51 » soir.	10 h. 33 — 11 h. 22 soir.	4 » 39 » »
» » »	5 » 40 » »	7 » 34 » »	8 » 46 » »	9 » 28 » »	10 » 55 » »	* * * * *	2 » 48 » soir.

Train de marchandises régulier : Départ de Cahors — 5 h. 15^m matin.
Arrivé à Cahors — 7 h. 56^m soir.

Train de foire. — Arrivée à Cahors. — 9 h. 33^m matin.

Cahors, 11 Juillet.

La convention entre la Turquie et l'Angleterre, que nous avons annoncée avant-hier, est le plus grand événement depuis le débat de la crise orientale. Il ne s'agit de rien moins que d'un traité formel d'alliance défensive avec la Turquie; l'Angleterre défendra la Turquie contre toute agression future. On comprend que l'Angleterre n'ait pas signé sans compensation une convention de cette nature. La Porte lui cède l'île de Chypre, si avantageusement située à l'extrémité orientale de la Méditerranée, presque sur les côtes de la Syrie et l'Asie-Mineure, à quelques heures de Port-Saïd et du canal de Suez.

Paris-Journal appelle le traité anglo-turc une confiscation de la Méditerranée. Si vraiment il n'y avait pas pour nous autre chose à faire à Berlin, « la France dit-il, n'avait pas besoin de se déranger pour faire constater solennellement qu'elle ne comptait plus. »

La République française dit que l'acte de l'Angleterre blesse singulièrement la dignité de tous les membres du Congrès. Si ceux-ci, lorsqu'ils se sont rendus à Berlin, avaient su que dix jours auparavant l'Angleterre avait conclu un traité séparé avec la Turquie, peut-être quelques-uns d'entre eux seraient demeurés dans leur pays.

La République ajoutée :

C'est déjà beaucoup d'avoir Gibraltar et Malte; ce sera peut-être trop de régner à Chypre et de diriger les destins de la Turquie d'Asie; car il y a sur les bords de la Méditerranée des États qui ont la légitime prétention de réserver à leurs pavillons la liberté et la sécurité de la navigation de ce vaste lac qui baigne les côtes de Grèce, d'Italie, de France, et d'Espagne.

D'après le Soleil, Chypre est une importante station maritime reliant Gibraltar et Malte, contribuant à former un triangle dans lequel l'Angleterre enferme l'Europe, l'Asie et l'Afrique.

Le résultat des élections a été, un très grand succès pour la République. Le Soir dit que l'on craignait la nomination de MM. Jérôme David, de Saint-Paul et J. Amigues. Le premier seul a réussi à se faire réélire avec une majorité peu considérable. M. Jules Amigues a mené sa candidature très énergiquement. Il a appelé à lui ses amis les plus actifs, dont les preuves électorales sont faites; il a échoué contre le plus simple et le moins turbulent des hommes. M. de Saint-Paul considérait, et bien d'autres avec lui, que l'arrondissement de Saint-Girons lui était inféodé. Il y a huit jours un ancien fonctionnaire de l'Ariège disait : « Jamais Sentenac ne battra Saint-Paul. » Et Sentenac a battu Saint-Paul de 2,000 voix, sur 6,500 votants environ.

Il est certain que l'échec de dimanche atteint surtout le parti bonapartiste. Les deux candidats que nous venons de citer étaient deux hommes d'action, représentant certains côtés spéciaux de l'opinion impérialiste.

M. de Saint-Paul, c'était l'habileté politique,

les relations bien établies avec certaines personnalités politiques; M. J. Amigues, c'était le côté du parti socialiste et communard. Il s'était fait une certaine clientèle; il s'adressait à quelques esprits que tourmentent les questions sociales, et il savait les exciter et les entraîner.

Plus nous irons, plus la force électorale de l'Empire diminuera. Si la République commettait des fautes, si elle échappait aux hommes modérés, ce n'est pas vers lui que la nation se tournerait, mais bien vers la monarchie constitutionnelle. L'Empire a eu quelques heures de vie, il y a quelques temps. Aujourd'hui, c'est un parti fini.

Les troubles de Marseille et les Journaux.

C'est une idée fautive d'interdire une manifestation religieuse au nom de l'affranchissement de l'esprit humain, et d'avoir en France des idées plus étroites qu'en Turquie. Nous avons vu à Constantinople une procession catholique.

La loi actuelle n'est plus en rapport avec le développement des conquêtes libérales; il faut la changer dès qu'on pourra: c'est une arme du césarisme.

Monarchistes et républicains, nous ne sommes pas deux peuples ennemis; nous sommes des citoyens de la même patrie et des fils de la même mère. Le but doit être d'arriver à nous aimer, à nous supporter du moins; et pour cela, il n'y a qu'un terrain de transaction: la liberté.

Pas de vainqueurs et de vaincus! Pas d'opresseurs et d'opprimés!

La vieille école autoritaire et jacobine a fait son temps; et c'est une erreur de croire qu'on avance, parce qu'on regarde sa montre, marquant l'heure de la Convention. On retarde d'un siècle, voilà tout.

La République est un gouvernement de discussion; elle a une tribune pour toutes les opinions; son honneur n'est pas de vaincre ses adversaires, mais de convaincre ses détracteurs.

Les libertés se pondèrent, s'équilibrent, se contrebalancent. Nous en voyons chaque jour la preuve dans l'impuissance des injures des journaux insultants. Leurs outrages sont noyés par la grande marée démocratique, qui monte et, comme le Nil, fertilise le sol de la Patrie.

Journal des Débats.

Le Conseil municipal de Marseille a émis un vote sévère contre le maire, M. Maglione, et celui-ci se croit obligé de donner sa démission. Si de pareilles pratiques administratives s'établissent partout, si les maires nommés dans les grandes villes par le gouvernement sont moralement destinés par les conseils municipaux, il nous semble que ce qu'on appelle l'esprit des lois aura subi une atteinte bien plus profonde que celle que lui auraient portée les processions de Marseille. Mais passons. Le conseil municipal va plus loin; il décide de faire disparaître la statue de Mgr Belzunce. C'est absolument comme si le conseil municipal de Paris avait résolu de renverser la statue de Jeanne d'Arc. C'est un acte de vandalisme qui vient d'un sentiment à la fois sot et grossier. Non content de s'en prendre aux manifestants, on s'en prend à l'objet même de la manifestation, à un bloc de marbre ou de bronze. Les iconoclastes ne faisaient pas mieux. Et pourquoi ne pas condamner aussi la place où se trouve la statue de Belzunce? Pourquoi ne pas murer les rues par lesquelles la manifestation est passée? Si elle est

sortie d'une église, pourquoi ne pas démolir l'église? Il n'y a pas de raisons pour s'arrêter en si beau chemin. Nous nous trompons, il y en a une: c'est qu'on rencontre avec l'indignation publique le veto du gouvernement central. Le gouvernement a souci de la dignité et de l'honneur de la République et ne les laissera pas compromettre.

Moniteur Universel.

L'attitude de la République française dans le conflit provoqué entre le Gouvernement et la municipalité de Marseille, par l'affaire des processions, mérite d'être remarqué. Tandis que le Siècle et d'autres journaux ont pris parti pour les auteurs des violences commises contre les catholiques marseillais, la République française s'efforce de tenir la balance égale entre les catholiques et les agresseurs, et s'attache à juger sans passion le procès qui les divise.

L'organe de M. Gambetta établit d'abord que l'arrêté du maire de Marseille interdisant les processions était légal. Ce point, que nous sachions, n'est pas contesté; en tous cas, il n'est guère contestable. Notre confrère se demande ensuite si la démonstration faite autour de la statue de Belzunce n'était pas une sorte de revanche de l'interdiction des processions. Soit: la démonstration faite autour de la statue de Belzunce était une revanche; mais cette démonstration, aucun arrêté ne l'avait interdite. La République française est d'avis qu'on aurait dû l'interdire; mais enfin on ne l'avait pas interdite, elle était donc légale, elle aussi, et en la troublant violemment, les adversaires des catholiques ont attenté à la liberté de leurs compatriotes.

La République française examine ensuite l'incident Peytral, et elle n'hésite pas à blâmer le conseil municipal, l'adjoint marseillais et enfin les adversaires de ce dernier. « Après les premiers incidents, dit-elle, on en pouvait attendre d'autres dans une ville passionnée comme Marseille. Le conseil municipal aurait dû comprendre que ce n'était pas à la statue de Belzunce qu'il convenait de s'en prendre. » Voilà pour le conseil municipal; voici maintenant pour l'adjoint Peytral et pour ses agresseurs: « A une proposition qui n'avait aucune raison d'être, on a répondu par une manifestation dirigée contre son auteur et qui a troublé le calme ordinaire des opérations de la Bourse. »

Chacun, comme on voit, reçoit la part de blâme qui lui est due. Mais le jugement dans son ensemble est équitable, et nous reconnaissons, nous aussi, que ceux qui avaient expulsé l'adjoint Peytral de la Bourse de Marseille étaient aussi coupables que ceux qui avaient voulu interrompre la manifestation faite autour de la statue de Belzunce.

Le journal de M. Gambetta n'hésite pas enfin à dire aussi son fait à la population marseillaise. Il y met sans doute des ménagements, mais enfin il a le courage — courage très-rare dans le parti auquel il appartient — de faire entendre aux populations d'utiles vérités.

« Nous ne sommes pas disposés, dit-il, en aucune rencontre, à jeter le blâme aux populations, mais il ne nous conviendrait pas davantage d'applaudir quand même à tout ce qu'elles peuvent faire. . . . On répète que les populations méridionales sont moins patientes que celles de l'Ouest et du Nord. Nous ne pouvons que le regretter. La théorie des climats ne nous a pas conquis à ce point que nous désirions une France divisée en régions qui comportent autant de régimes divers. »

En effet, la tolérance et le respect de la légalité ne sont pas d'une observation moins étroite dans le Midi que dans le Nord, et à Marseille qu'à Paris ou à Lille. Le Siècle fera bien de méditer les judicieuses réflexions et les sages avertissements de la République française.

Chypre

Chypre n'a point de bons ports; son littoral passe pour être malsain. Faute de mieux, on l'aura prise ou acceptée. Le morceau — en

attendant des morceaux plus amples et plus succulents — n'est cependant pas sans valeur.

De là on surveille à l'aise et fortement les côtes de l'Asie mineure, de la Syrie; c'est un poste d'avant-garde couvrant l'Égypte, cette proie fatalement destinée et vouée à la voracité britannique.

C'est un petit commencement; il y a quelque timidité dans les débuts de l'Angleterre; elle s'enhardira; l'appétit vient en mangeant, dit notre proverbe. L'Égypte suivra; nous n'en faisons pas un doute.

L'empire ottoman est décidément couché sur la table de vivisection de l'amphithéâtre européen. Le scalpel s'appête à faire merveille.

Il y a quarante ans, nos publicistes français annonçaient et souhaitaient le partage. Mais dans leurs plans, une portion était réservée à la France.

Nous ne regrettons certes pas que la France ne prenne point part à cette besogne odieuse, horrible, révoltante; ce que nous regrettons avec une amertume et un deuil sans bornes, c'est que la France n'ait point les forces nécessaires pour protester et réagir effectivement contre ce scandale.

Notre rôle et aussi notre supplice, c'est de regarder faire, quand ce qui se fait foule le droit, blesse la conscience, soulève le cœur.

Nous ne dévions pas quelles complications internationales peuvent, dans un avenir prochain ou éloigné, naître de cette politique de rapine qui tend à se généraliser et à se perpétuer; mais ce que nous savons bien, c'est que les pouvoirs monarchiques ne pourront plus, sans grossière et criante inconséquence, appesantir leur main de justice sur les sectes socialistes, ennemies de la propriété.

Les partageux, où sont-ils? Y en a-t-il plus dans les mansardes que dans les palais, dans les bas-fonds de la société que sur les trônes?

Ah! les révolutionnaires seraient bien simples et bien sots à se remuer, et à se compromettre. Bonnes gens, laissez donc faire les rois, les empereurs et leurs ministres; ils sont bien plus forts que vous, et ils vous en remontreront tant que vous voudrez.

Qu'est-ce que le vieux Blanqui lui-même après de tel ou tel chancelier, de tel ou tel lord.

Cela prouve que le virus de la révolution est circulant et sévissant dans toutes les veines, dans les veines princières aussi bien que dans les veines roturières.

(Constitutionnel.)

INFORMATIONS

Le prince de Joinville est rentré en possession d'un certain nombre de lettres qui faisaient partie de sa correspondance avec sa mère, la reine Marie-Amélie, et qui avaient été prises ou recueillies par des gardes nationaux dans le pillage des Tuileries, pendant les journées de février 1848.

M. Bardoax travaille en ce moment à la rédaction d'un projet de loi sur l'instruction obligatoire.

Une statistique récente, publiée par les soins du ministère de l'agriculture et du commerce, fournit des chiffres très-intéressants sur le nombre des membres du corps médical en France, à la date de 1876.

Il existait à cette époque 10,743 docteurs et 3,633 officiers de santé en France.

Le département de la Seine seul figure dans ces chiffres pour 1,524 docteurs, soit un pour 1,693 habitants et 162 officiers de santé, soit un pour 14,881 habitants.

Le nombre des pharmaciens en France était alors de 6,232; celui des sages-femmes de 12,847 et celui des herboristes de 983.

Le département de la Seine possédait à lui seul 815 pharmaciens, 1,103 sages femmes et 729 herboristes.

Ces chiffres, qui ont bien leur éloquence, se sont sensiblement élevés depuis deux ans.

Chacun des vingt-six départements qui, le 8 février 1871, ont élu M. Thiers membre de l'Assemblée nationale convoquée à Bordeaux, sera représenté par une députation à l'anniversaire funèbre qui sera célébré à Paris, le 3 septembre, à l'église de Notre-Dame.

On raconte que M. Jules Amigues disait dernièrement: « L'empire n'a plus qu'une carte, le socialisme; le tout est de savoir la jouer. »

La lettre suivante a été adressée au rédacteur en chef du Journal officiel:

Paris, 6 juillet 1878.

Monsieur le rédacteur en chef, Sa Majesté le roi don Alphonse, par un télégramme daté de l'Escurial, hier au soir, me charge de remercier en son nom tous ceux qui lui ont donné des marques de sympathie pendant la maladie de S. M. la Reine, ainsi que tous ceux qui, en assistant au service célébré hier en l'église de la Madeleine se sont associés à sa douleur.

Dans l'impossibilité de m'adresser directement à chacun, je vous prie, monsieur le rédacteur en chef, d'accorder à cette lettre la publicité de votre journal, et d'agréer, avec mes remerciements, l'assurance de ma considération distinguée.

Marquis de MOLINS.

CHRONIQUE LOCALE ET MÉRIDIONALE

Par décision de M. le ministre des travaux publics, en date du 25 juin courant, M. Schelliox, ingénieur en chef des ponts-et-chaussées du département du Lot, est chargé du service ordinaire et du service des chemins de fer en construction ou en cours d'études dans le département de la Haute-Vienne, en remplacement de M. Lesguillier, nommé directeur des chemins de fer de l'Etat.

M. l'intendant général Testat est arrivé à Cahors, mardi, en tournée d'inspection. Il a visité successivement l'hôpital, la manutention et les approvisionnements militaires. Il était accompagné d'un sous-intendant d'ordonnance. M. l'intendant général est parti hier mercredi.

Ferme-Ecole du Montat.

Concours pour l'admission de seize élèves en 1878.

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL

Art. 1er. — Le Jury d'admission, institué par l'article 10 du règlement, se réunira, le lundi, 25 septembre prochain, à huit heures du matin, à la Ferme-Ecole du Montat, dirigée par M. Célerié, à l'effet de déterminer, en exécution de l'article 19, l'admission de seize nouveaux élèves apprentis, qui doivent être reçus, en 1878, dans cet établissement, conformément aux prescriptions de l'article 3.

Aux termes de l'article 11 de la loi du 30 juillet 1875, les apprentis de la Ferme-Ecole munis de leur certificat d'apprentissage sont admis sans autre épreuve au bénéfice du volon-

tariat d'un an. Les parents des candidats aux places d'élèves apprentis devront faire parvenir à la Préfecture, par l'intermédiaire du Maire de leur commune, avant le 15 septembre 1878, terme de rigueur, nom et adresse de leur fils.

1° Son acte de naissance, transcrit sur papier timbré et dûment légalisé (les candidats doivent être âgés de seize ans au moins);

2° Un certificat constatant qu'il jouit d'une bonne constitution, qu'il a été vacciné ou qu'il a eu la petite vérole;

3° Un certificat constatant qu'il est fils de cultivateur ou de manouvrier, qu'il appartient à une famille honnête, et n'a jamais subi lui-même de condamnation;

4° Un certificat de l'instituteur constatant que le candidat a reçu au moins les premiers éléments de l'instruction primaire.

Art. 3. — Les jeunes gens pour lesquels auront été fournies les pièces énoncées en l'article précédent se rendront, sans autres avis, devant le Jury d'examen, au Montat, au jour et à l'heure fixés par l'article 1er du présent arrêté.

Art. 4. — Les candidats seront examinés sur les éléments de l'instruction primaire et soumis aux épreuves que le Jury croira nécessaires, pour reconnaître leur aptitude aux travaux agricoles, tout en tenant compte de leurs occupations antérieures, ainsi que le prescrit l'article 19 du règlement du 29 juin 1849.

Art. 5. — Le présent arrêté sera publié et affiché dans toutes les communes du département, à la diligence de MM. les Maires.

Fait à Cahors, en l'hôtel de la Préfecture, le 2 juillet 1878.

Le Préfet du Lot,

HENRI FRESNE.

AVIS IMPORTANT

Le Maire de la ville de Cahors a l'honneur de porter à la connaissance des habitants, qu'à partir de demain jeudi, 11 juillet courant, le 7^e régiment d'infanterie compte se servir, à des jours et à des heures indéterminés, du champ de tir qui a été établi à la ferme d'Arnis.

Les jours où les tirs auront lieu, et une heure avant qu'ils commencent, un fanion rouge sera planté sur le sommet de la butte; un quart d'heure avant le tir, la retraite sera sonnée par un clairon dans les environs de la butte.

Le plomb résultant des balles tirées est considéré comme munitions de guerre, il appartient à l'Etat. Les personnes qui ramasseraient ce plomb, dans la partie du terrain d'Arnis mise à la disposition de la garnison, et qui devaient par ce fait terrain militaire, s'exposeraient à être poursuivies conformément aux lois en vigueur et à être punies de peines très-sévères pour vol de munitions et de matières appartenant à l'Etat.

Néanmoins et pendant quelque temps encore, le champ de tir du Failhal sera quelquefois occupé par la garnison, mais, comme par le passé, avis sera donné des jours et heures choisis pour lesdits exercices.

En l'Hôtel-de-Ville, à Cahors, le 8 juillet 1878.

Le Maire,

A. RELHIÉ.

M. Delombe, agrégé près la faculté de droit de Toulouse, est nommé professeur de droit romain à la même faculté.

M. Lebègue, docteur ès-lettres, est nommé professeur d'archéologie grecque et latine à la Faculté des lettres de Toulouse.

Ce n'est guère que vers le 15 juillet que paraîtront les nombreuses nominations aux grades d'officier d'académie et d'officier de l'instruction publique.

VOLONTAIRES D'UN AN

M. le ministre de la guerre vient d'adresser aux autorités administratives et militaires des instructions complémentaires en vue d'arrêter les dernières dispositions à prendre pour le prochain appel des engagés conditionnels d'un an. Après avoir rappelé que les examens pour

les candidats qui n'ont à invoquer aucun titre universitaire commencent le 16 septembre, le général Borel invite les autorités à recommander aux commissions locales chargées de faire passer ces examens, une juste sévérité dans leur appréciation des candidats. Le ministre, telle est son intention formelle, veut mettre fin à certains avis qui lui ont été signalés; il veut que tous les jeunes gens reçus au volontariat soient à même de suivre les cours réglementaires. Pour assurer autant que possible ce résultat, le texte de la dictée pour l'épreuve écrite sera envoyée du ministère de la guerre à toutes les commissions d'examen.

La libération de la classe de 1873 aura lieu, nous assure-t-on, le 18 août prochain.

L'affaire des assassinats, à Plaisance, doit être appelée devant le jury du Gers, le 11 juillet courant.

Nous recevons de M. Gabriel Blanc copie de la lettre qu'il vient d'adresser au *Républicain du Lot*:

Monsieur le Directeur,

J'ai lu, dans votre journal du 7 courant, un article me concernant, dans lequel on nie les faits rapportés le 4 dans le *Réformateur*, relatifs à l'incendie de la maison Doussé.

En attendant l'enquête des autorités et sans m'occuper des insinuations peu bienveillantes, je maintiens la version du *Réformateur*.

En vous priant d'insérer cette lettre, j'ai l'honneur de vous saluer.

Gabriel BLANC.

Le conseil d'Etat, statuant au contentieux, vient de rendre une décision importante, relativement au fonctionnement des délégations cantonales organisées par la loi du 15 mars 1850 sur l'enseignement:

Considérant que si, aux termes de l'article 42 de la loi précitée, les délégués cantonaux doivent se réunir au moins une fois tous les trois mois, sous la présidence de celui d'entre eux qu'ils désignent, aucune disposition de loi ne porte que le président ainsi désigné doive conserver ses fonctions pendant une période déterminée; que la nomination d'un secrétaire n'est aucunement prévue par la loi; le conseil a décidé que dès lors les délégués cantonaux pourraient, sans commettre d'excès de pouvoir, remplacer à chaque séance le président et secrétaire qu'ils avaient désignés dans les séances précédentes.

GREVE CONTRE LES BILLETS DE LA BANQUE DE FRANCE

La Banque de France, en décidant le refus des billets faux, crée une situation que le commerce ne peut accepter. La France, qui est en même temps un journal de politique et d'affaires, doit prendre cette situation au sérieux et se mettre à la tête du mouvement qui se prépare contre cette institution qui jouit d'un monopole dont elle veut recueillir les bénéfices et ne pas supporter les pertes, c'est là un fait inouï et qui ne peut être accepté; il s'agit en un mot d'une grève contre le billet de Banque; vous pouvez entamer la campagne et m'inscrire le premier en tête de votre liste; tout billet de Banque présenté dans ma maison sera, à partir de ce jour, refusé jusqu'à ce que la Banque de France elle-même ait retiré une décision inique et arbitraire.

LE BAILLY. (France.)

LES OBSEQUES DE M^{me} JASMIN.

Nous lisons dans le *Journal de Lot-et-Garonne*:

Un nombreux cortège a conduit, hier matin, à sa dernière demeure M^{me} Jasmin dont la mort laisse à Agen de si vifs regrets.

Le clergé des quatre paroisses marchait devant le char funèbre. Le deuil était conduit par M. Edouard Jasmin, accompagné de ses deux fils.

La cérémonie religieuse a eu lieu à l'église Saint-Hilaire. On y remarquait la présence de MM. Henri Noubel, sénateur du département;

Belloc, conseiller général; A. Magen; docteur Labesque et autres vieux amis de la famille Jasmin. Nous avons constaté avec peine que la municipalité n'était pas représentée aux obsèques d'une femme qui portait le nom d'une illustration agenaise.

Pendant la grand'messe, l'orgue a été tenu par M. Magen fils qui a joué, avec un goût exquis, un *Offertoire* où étaient intercalés plusieurs motifs des chants populaires de Jasmin. A ce moment, on frissonnait d'émotion, passé sur toute l'assistance.

M^{me} Jasmin a été inhumée dans le caveau où reposent les cendres de son illustre mari. C'est là que cette excellente femme, morte en chrétienne fervente, va redevenir dans la mort la compagne de celui à la vie duquel elle fut si intimement, si noblement associée.

On lit dans le *Messenger du Midi*:

Un membre du comice agricole de Narbonne a reçu la lettre suivante:

Hier, j'ai découvert le phylloxéra dans une vigne appartenant à M. le colonel Barille, tout près de deux vignes qui m'appartiennent dans le territoire d'Ouveillan, au lieu dit Chambard. Dans cette vigne se trouvent deux points d'attaque. On y remarque les tiges courtes, les fruits rares et languissants et dont les baies sont très échelonnées. Chaque sujet, vu de loin, à cet aspect *sui generis* qui rappelle la forme du basilic. J'ai vainement cherché la gale dont parlent les auteurs ainsi que l'insecte ailé, mais ce que je puis affirmer, c'est que les racines sont couvertes de phylloxéras aptères.

Profondément affligé du malheur qui frappe mon pays, je vous prie, Monsieur, de faire les démarches nécessaires pour que le Comice agricole vienne le plus tôt possible constater que j'ai bien vu, et ordonner immédiatement des mesures préventives, sinon pour arrêter le mal, du moins pour en retarder la propagation.

DREUILHE.

Les faits énoncés dans cette lettre, qui émane d'un homme compétent, ont été confirmés par le gérant de M. le colonel Barille.

Voilà donc la présence de phylloxéras constatée au centre des plus beaux vignobles de l'Aude, sur un point stratégique placé entre les communes d'Ouveillan, Argeliers, Sallèles et Cuxac-d'Aude.

Nous sommes heureux d'enregistrer un grand succès de notre compatriote M. Paul Francès, artiste du Gymnase.

Dans la nouvelle comédie de MM. de Najac et Hennequin (*Petite Correspondance*), M. Paul Francès a été désopilant dans le rôle du Provençal Thorignon.

La Presse: Francès est vraiment bien amusant dans son rôle de Thorignon, le viveur empaumé par la femme de chambre. Physionomie et costumes, tout est réussi. C'est là de la charge et pourtant c'est de l'observation et de la plus fine. Il a grassé à ravir le parler provençal, et il a bravement divertit son monde.

La République française: Francès un comédien original qu'on tient trop souvent aux seconds plans, est passé cette fois au premier. Nous n'hésitons pas à dire que personne, cette fois, ne l'a dépassé pour la verve et le mordant.

Théâtre de Cahors.

Spectacle du Jeudi, 11 Juillet 1878. Clôture de la Saison Théâtrale.

Par autorisation spéciale

Les Fourchanbault, comédie en 5 actes, d'Emile Augier de l'Académie française. On commencera à huit heures précises.

Pour la chronique locale: A. Layton.

BULLETIN COMMERCIAL

Paris, 9 juillet. Céréales et Farines. — Le baromètre est en hausse dans le rayon de Paris, nous avons aujourd'hui un très beau temps par vent nord-ouest, cette température sera favorablement accueillie par la culture. Les dégâts causés par les orages de la semaine dernière ont été assez

importants dans quelques localités du centre de l'ouest et du nord. Avec une continuation de belles journées une partie des blés versés se resèveraient, mais la pluie serait très préjudiciable. Nos marchés de province sont toujours sans importance; les offres en blé et les demandes sont aussi restreintes, les affaires nulles, les cours incertains et nominaux.

Les mêmes grains sont sans variations sur nos places maritimes de l'Ouest; les transactions ont très-peu d'importance, les prix stationnaires. Marseille est plus ferme, les ventes de la journée d'hier ont été de 54,700 hectolitres dont 38,600 à livrer. Importations 91,000 hect.

On signale l'arrivée au Havre du steamer français *Canada* venant de New-York, chargé de 5,205 sacs de blé et du navire américain *Agentin* venant de Sac-Francisco avec un chargement de 32,940 sacs.

En Angleterre, aucun changement important à signaler sur les marchés de l'intérieur.

Les avis de Liverpool annoncent de la fermeté sur les froments et une hausse de 0,25 sur vendredi dernier. Mark-Lane était bien fréquenté hier, les prix des froments sont restés sans changement, mais bien tenus à la cote de lundi dernier.

Sur le marché des cargaisons flottantes stop la tendance est calme, mais les prix sont assez bien tenus avec une demande limitée pour le continent.

Sur les marchés allemands, les blés de terme sont plus calmes. Sur les marchés de la Belgique et de la Hollande, la tendance est faible.

Les avis de New-York sont sans changement sur les froments et les farines. Les exportations de blés des Etats-Unis sur la Grande Bretagne, pendant la semaine finissant le 6 juillet, ont été moins importantes que la semaine précédente.

À Paris, les farines de consommation plus fermes, offertes de la ménéurie plus restreintes, prix sans variation aux cours de 61 à 66 le sac de 159 kil.

VARIÉTÉS

Quelques mots sur l'île de Chypre.

Allea facta est. La Turquie sera dépecée comme la pauvre brebis de la fable, et chacun de ses protecteurs en aura un morceau plus ou moins grand, avec la faculté, bien entendu, de l'agrandir encore avec le temps, suivant les circonstances. La Russie reprend la Bessarabie et s'arroge le protectorat de Bulgarie. L'Autriche prendra la Bosnie et l'Herzégovine et aura la haute main sur la Serbie et le Monténégro; qu'elle tâchera probablement d'attirer dans son union douanière et militaire avant de les absorber complètement. On donne à la Grèce la partie méridionale de l'Épire et de la Tessalie, mais elle n'aura qu'à tenir un peu ferme et sa reine, la sœur de l'autocrate, pourra lui obtenir

facilement ce qui restera de ces deux provinces et toutes les îles de l'Archipel.

Mais la part des anglais est la plus singulière. Ils mettent la main sur l'île de Chypre et prennent sous leur protectorat l'Asie-Mineure ou l'Anatolie, comme l'appellent les Turcs.

Nous ne voulons pas examiner ce qui pourra arriver un jour par la suite du protectorat britannique sur la Turquie d'Asie, qui mettra la puissance anglaise en face du colosse du Nord, et pourra provoquer cette lutte gigantesque, depuis si longtemps prévue, qui se terminera probablement par la conquête des Indes anglaises par le moscovite, et la ruine totale de la puissance britannique.

Nous ne voulons dire ici que quelques mots de l'île de Chypre qui deviendra bientôt une possession anglaise, et qui renferme cependant tant de beaux souvenirs français, possession qui serait même indispensable à la France, si le protectorat des lieux saints devait être autre chose qu'un vain mot, vide de sens.

L'île de Chypre, située au milieu du golfe du Levant, à la porte des côtes de la Syrie et de l'Égypte, est une des plus grandes et des plus belles îles de la Méditerranée. Colonisée jadis par les Phéniciens et les Grecs, conquise ensuite par les Romains, elle nourrissait alors facilement un million d'habitants qui vivaient dans l'aisance, tandis qu'actuellement, réduite à la plus grande misère par les trois siècles de l'administration barbare des Turcs; cette île n'offre qu'un aspect désolant de gêne générale, et une population de 50 à 60 mille hommes tout au plus.

Au partage de l'empire romain, l'île de Chypre faisait partie des domaines des empereurs de Constantinople et était administrée par les gouverneurs grecs, qui pressuraient impitoyablement les habitants. A la troisième croisade, en 1187, Richard Cœur-de-Lion, en route pour la Palestine, débarqua à l'île de Chypre et ayant appris qu'un certain Isaac, gouverneur de ce pays, permettait le pillage des Anglais naufragés, attaqua les forces de ce gouverneur, battit le grec facilement, s'empara de Nicosie, capitale de l'île, et se fit couronner dans cette ville, roi de Chypre.

Cependant cette île ne resta pas longtemps sous la dénomination anglaise; quelques années plus tard Richard Cœur-de-Lion, ayant eu la fantaisie de se proclamer roi de Jérusalem sans avoir pu reconquérir la ville sainte, s'adressa à Guy de Lusignan qui portait ce titre et lui offrit l'échange pour la couronne de Chypre. Cet échange fut accepté; Richard devint roi titulaire de Jérusalem, et Guy de Lusignan se transporta à Nicosie et prit la possession de son nouveau royaume. Tel fut le commencement de la dynastie française de Lusignan qui gouverna dans ce pays depuis la fin du douzième siècle jusqu'à l'année 1486. C'était comme une colonie française en Orient. Un grand nombre de gentilshommes français venaient visiter la cour des Lusignan, plusieurs s'établirent dans ce

pays. Des églises et des couvents français y ont été bâtis. Les nombreux négociants de Marseille et des autres villes maritimes de la France venaient et trafiquaient dans les ports de l'île de Chypre. Toutes ces relations expliquent un grand nombre de monuments portant des inscriptions françaises que l'on trouve dans toutes les églises anciennes et dans un grand nombre de châteaux féodaux dont les ruines se retrouvent à chaque pas dans cette île. Cependant cette belle possession, comme tant d'autres, échappe à la France. Le dernier roi de la dynastie de Lusignan, Jacques II, mourut sans enfants. Une intrigue fit croire aux habitants qu'il avait légué son royaume à sa femme, Catherine Cornaro d'origine italienne. En effet, elle fut proclamée reine de Chypre; mais ce n'était qu'une cérémonie apparente. La République de Venise profita de cet état de choses et s'empara de facto du gouvernement de l'île. Les Vénitiens ont conservé la possession de Chypre jusqu'à l'année 1571, époque à laquelle ce pays tomba au pouvoir des Turcs.

Aujourd'hui l'île de Chypre change de nouveau de maître. Matériellement les Chypriotes gagneront beaucoup dans ce changement. Le pays occupé par les troupes anglaises s'enrichira dans peu de temps. Les colons anglais y arriveront en grand nombre. Le commerce de vins dont la qualité est excellente, prendra un accroissement considérable et fera même une concurrence désastreuse aux vins du midi de la France. En un mot l'Angleterre fait une excellente affaire dans l'acquisition de l'île de Chypre qui sera pour elle comme une étape et comme le trait d'union entre la mère patrie et ses possessions indiennes. Si les Anglais avaient voulu sérieusement s'opposer aux envahissements de la Russie, ils auraient dû plutôt prendre l'île de Métilène ou une autre île voisine des Dardanelles. L'île de Chypre revenait plutôt à la France à qui on conserve, dit-on, le protectorat des lieux saints et des populations catholiques de la Syrie. C'eût été un gage pour elle pour le paiement des porteurs français de la dette turque. Il est vrai qu'il reste encore l'île de Rhodes, pleine aussi des souvenirs français. Mais comme richesse et importance, l'île de Rhode ne vaut pas l'île de Chypre qui est la véritable reine de la mer du Levant.

J. MALINOWSKI.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

(Service spécial du Journal du Lot.)

Paris, 11 juillet, 2 h. soir.

Toutes les conditions de paix sont réglées à Berlin. Le traité sera signé samedi ou dimanche.

Les plénipotentiaires partiront immédiatement.

L'occupation de l'île de Chypre ne sera pas soumise au Congrès.

Bourse de Paris.

Cours du 11 juillet.

Rente 3 p. %..... 76.50
— 4 1/2 p. %..... 107.25
— 5 p. %..... 115.10

VALEURS DIVERSES au comptant.	CLOTURE du 10 juil.	CLOTURE précédente
Banque de France.....	3.165 »	3.165 »
Crédit foncier.....	840 »	855 »
Orléans-Actions.....	1.175 »	1.175 »
Orléans-Obligations..	352 »	354 50
Suez.....	770 50	772 50
Italien 5 %.....	76 1/2	76 85

AVIS IMPORTANT

Pendant toute la durée de l'Exposition, il sera accordé, à toutes les personnes qui se présenteront avec la quittance d'abonnement à *Journal du Lot*, une réduction de 25 % sur le tarif des Photographies de ma maison, depuis le format carte jusqu'au format 30/40 cent, tête 1/2 nature.

La photographie PIERRE PETIT est la plus importante de France, son installation nouvelle, où sont exposés tous les produits de cette merveilleuse invention, en fait un musée des plus intéressants à visiter. Daguerreotype, peintures, agrandissements, émaux, etc. Composent cette exposition, on figurent les célébrités Françaises et Étrangères.

Si on veut son portrait ou des reproductions, c'est à PIERRE PETIT qu'il faut s'adresser, 27-29-31 place Cadet, Paris.

LA VIE DOMESTIQUE

Sous la direction de M^{me} Nelly LIEUTÉP

Paraît le 1^{er} et le 15 de chaque mois.

Nous recommandons tout particulièrement à l'attention des familles le journal LA VIE DOMESTIQUE. Ce journal, qui commence sa quatrième année, a pour but, par des récréations et des lectures morales et attrayantes, de ramener chaque membre de la famille au foyer trop souvent déserté.

LA VIE DOMESTIQUE publie des chroniques, romans moraux, nouvelles, jeux d'esprit (dont la solution donne droit à des prix), modes, travaux de dames, hygiène, par M^{me} Brès, docteur en médecine, et s'adressant particulièrement aux femmes et aux jeunes filles, économie domestique, bibliographie, finances, théâtres, correspondances avec les abonnés, etc., etc.

PRIX : 10 francs pour toute la France.

On s'a bonne aux bureaux du journal, rue des Saints-Pères, 71, et chez tous les libraires.

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT.
11 juillet 1878. (46)

LES ONZE

GRAND ROMAN DRAMATIQUE

Par Adolphe FAVRE.

Seconde Partie.

— Oh ! cette porte ! cette porte !... Mais je veux sortir d'ici...
Alors elle se jeta à genoux et reprénaït :
— Mon Dieu ! mon Dieu ! j'ai toujours été une honnête femme, une bonne mère ; qu'est-ce que votre colère réserve donc au méchant, si les bons sont ainsi éprouvés ?... Mon Dieu ! laissez-moi sauver ma fille et je m'imposerai les plus affreux sacrifices... je ne la verrai plus... je lui dirai adieu pour toujours... Mais que je la salue !... que je la salue !... Elle se releva et écoutait.

— Du bruit ! quelqu'un !... à moi !... à moi !... Rien, plus rien ! La nuit est venue tout à fait. Le chantier est désert... non, personne ne peut entendre mes cris...
Et dans une explosion de rage :
— Oh ! le feu du ciel ne tombera donc pas sur ces planches maudites !
Elle poussa un éclat de rire strident.
Le feu ! je puis l'y mettre moi-même ; je l'y mettrai... Un briquet, j'ai le mien ; de l'amadou, j'en ai... des papiers, en voici... et du bois, cette cabane en est construite. Ah ! la Providence me vient en aide. Oui, du feu et des flammes et je serai libre !
Elle tira de ses poches les objets qu'elle avait indiqués et se mit à battre le briquet, qui était à cette époque le seul moyen connu de se procurer du feu.
Un silex et de l'acier.
Et une minute après l'étincelle jaillit et l'amadou s'alluma.
Mariette, égarée, prit au hasard des papiers sur le bureau de Blondel et y communiqua le feu.
Puis elle amassa des éclats de bois qui traînaient à terre, apportés on ne sait comment du chantier par les pieds des uns et des autres, arracha des cartes appendues aux cloisons et jeta la flamme sur ce bûcher improvisé, qu'elle excita de son souffle.
La flamme lécha la porte et la cloison tapissée de plâs et de modèles et trouva

facilement des éléments.
Mariette suivait avec une joie effrayante les progrès de l'incendie.
Elle riait par saccades d'un rire étrange et jetait tout ce qu'elle trouvait sous sa main dans le foyer qui s'agrandissait.
Bientôt elle se sentit prise à la gorge par une fumée acre et noire. Cette pièce hermétiquement fermée ne recavait que très-peu d'air et les fissures de la fenêtre et de la porte ne suffisaient pas à l'écoulement de cette fumée abondante.
Elle voulut secouer la porte de nouveau, mais la flamme l'empêcha d'approcher ; elle risquait de mettre le feu à ses vêtements.
La pauvre femme dut reculer devant son œuvre ; ce qu'elle avait pris pour la délivrance allait devenir sa perte.
Les bois qui composaient la construction, souvent mouillés par les pluies du dehors, et les plâtres humides brûlaient difficilement, et, par le même motif, faisaient une fumée plus épaisse.
Mariette était allée près du volet et respirait le peu d'air qui s'introduisait par les joints, mais aussi la fumée ne tarda pas à s'y porter, compacte cherchant une issue.
A demi suffoquée, éclairée seulement par la flamme qu'elle avait allumée, elle essaya un dernier effort.
Elle trouva sous sa main un morceau de bois long d'un mètre ; elle se rua sur la porte avec cet arme ; mais la porte résista

encore.
Alors, sentant le courage l'abandonner devant l'impossible, à moitié folle, respirant à peine, elle voulut retourner à la fenêtre ; elle perdit l'équilibre et roula sur le plancher de la cabane, privée de sentiment.
Cependant le feu continuait son œuvre. Le bas de la porte donna bientôt passage à la flamme, puis à la fumée ; dès lors l'incendie gagna rapidement du terrain. En moins de quelques minutes la porte tomba dans le brasier.
La fumée sortit et l'air entra en abondance.
A ce moment, Guillaume, qui ne manquait jamais de venir voir sa maison, bien qu'il l'eût vendue, aperçut la cabane en feu.
Lui, ordinairement si poltron, il y courut, et, à la lueur de la flamme, il vit un corps sans mouvement à l'intérieur et crut reconnaître Mariette à ses vêtements.
— Ah ! mon Dieu, dit-il, serait-elle morte ! moi qui venais lui apporter une si bonne nouvelle.
Il voulut entrer ; mais la flamme prenait trop d'extension pour que cela fût possible. Il courut dans le chantier et trouva des sèches. En un instant et avec un entraînement dont on l'aurait cru incapable, il tira de l'eau au puits et vint la jeter sur le seuil enflammé ; puis, prenant une cognée laissée sur les travaux, il attaqua les huis-

series et élargit le passage.
Cela fait, Guillaume, d'un bond, pénétra à l'intérieur.
— Je ne m'étais pas trompé, dit-il, c'est bien elle, la pauvre femme ; je ne puis la laisser ici.
Il mit la main sur sa poitrine ; le cœur battait encore.
— Bon, fit-il, elle a la vie dure, je la croyais asphyxiée.
Il lui tapa dans les mains, retourna chercher de l'eau et lui en jeta au visage.
L'air qui rentrait à flots, et l'eau fraîche firent revenir Mariette à la vie, c'est-à-dire à la souffrance.
— Où suis-je ? murmura-t-elle.
— Près d'un ami, dit Guillaume.
N'avez plus peur, bonne mère Taupier, c'est moi, Guillaume.
— Guillaume ! ah ! oui... Le feu ! je l'ai allumé et la fumée m'étranglait. Je me souviens... mais lui... le brigand... il s'est sauvé.
— Qui, lui ?
— Le ravisseur, le voleur d'enfants.
— Lui ! allons donc ! Il ne court plus si fort, maman Taupier, et, si vous voulez le voir, je sais où le retrouver à coup sûr.
— En vérité !
— Allons, levez-vous et tenez-vous bien.
— Oh ! je suis forte. Parlez vite.
(A suivre.)

SANTÉ A TOUS adultes et enfants rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé, dite :

REVALESCIÈRE

Du BARRY, de Londres, 31 ans de succès 100,000 cures réelles par an.

La REVALESCIÈRE DU BARRY est le plus puissant reconstituant du sang, du cerveau, de la moëlle, des poumons, nerfs, chairs et os ; elle rétablit l'appétit ; bonne digestion et sommeil rafraichissant ; combattant depuis trente ans avec un variable succès les mauvaises digestions (dyspepsies, gastrites, gastro-entérites, gastralgies, constipations, hémorroïdes, glaires, flatuosités, ballonnement, palpitations, diarrhée, dysenterie, gonflement, étourdissement, acidité, pituite, migraine, nausées et vomissements après repas ou en grossesse ; aigreurs, congestions, inflammation des intestins et de la vessie, crampes et spasmes, oppression, asthme, bronchite, phthisie, (consomption), dartres, éruptions, nervosité, épuisement, dépérissement, fièvre, rhume, catarrhes, échauffement, chlorose, vice et pauvreté du sang, faiblesse, rétention, les maladies des enfants et des femmes.

Dyspepsie, ; M. J.-J. Noël, de Thuilleries (Hainaut) ; de vingt années de dyspepsie. — Dartres M. G. Voos, de Liège, abandonné par les médecins, qui déclaraient qu'à son âge (55) tout guérison était impossible, a été totalement guéri des dartres par l'usage de la Revalésière. — N° 49, 871 : M^{me} Marie Jolie, de cinquante ans de constipation, indigestion, nervosité, insomnies, asthme, toux, flatu-

spasmes, et nausées. — N° 46, 270 : M. Roberts, d'une consommation pulmonaire, avec toux, vomissements, constipation et surdité de 25 années. — N° 46, 260 : M. le docteur-médecin Martin, d'une gastralgie et irritation d'estomac qui le faisait vomir 15 à 18 fois par jour pendant huit ans. — N° 46, 218 ; M. le colonel Watson, de la goutte, névralgie et constipation opiniâtre. — N° 18, 744 ; le docteur-médecin Shorland, d'une hydrodisie et constipation. — N° 49, 522 : M. Baldwin, de l'épuisement le plus complet, paralytic de la vessie et des membres par suite d'excès de jeunesse.

Quatre fois plus nourrissante que la viande elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîte : 1/4 kil., 2 fr. 25, 1/2 kil., 4 fr. ; 1 kil., 7 fr. ; 12 kil., 70 fr. — Les Biscuits de Revalésière enlèvent toute irritation en toute odeur fiévreuse en se levant, ou après certains plats compromettants : oignons, ail, etc., ou boissons alcooliques même après le tabac. En boîtes de 4, 7 et 70 fr. — La Revalésière chocolatée, rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraichissant aux plus épuisés. En boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25 ; de 24 tasses, 4 fr. ; de 48 tasses, 7 fr. ; de 576 tasses, 70 fr. ; ou environ 12 c. la tasse. — Envoi contre bon de poste, les boîtes de 36 et 70 fr. franco. — Dépôt : à Cahors, Vinel, pharmacien, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du BARRY et C^o, limited, 26, place Vendôme, et 8, rue Castiglione, Paris.

La librairie Calmann Lévy vient de publier un livre politique de haute importance, intitulé Questions d'aujourd'hui et de demain par Emile Carrey,

député de la Seine-et-Oise. Cet ouvrage que l'auteur a su rendre intéressant, souvent même amusant par les anecdotes dont il fourmille, traite à fond surtout deux questions : celle du maintien des sous-préfectures, pour lesquelles il se prononce énergiquement, et la grosse affaire du jour, la question religieuse et cléricale.

L'anniversaire que l'on vient de célébrer de la naissance de Hoche ajoute encore l'intérêt de l'heure présente au puissant intérêt de la publication du livre de Michelet : les Soldats de la Révolution. Dans cet ouvrage remarquable se trouve une « légende » de Hoche ou le grand historien a mis toute sa flamme et toute sa vie. Michelet ne nous raconte pas seulement Hoche, mais aussi Latour-d'Auvergne, Desais et ce jeune poète italien, Mamei, qui combattit et mourut, au siège de Rome, auprès de Garibaldi : les Soldats de la Révolution, qui paraissent pour la première fois sous la forme du livre, produiront à coup sûr un grand effet. (Un beau vol. gr. in-18. Prix 3 fr. 50. Calmann Lévy, éditeur.)

La librairie Calmann Lévy, vient de publier une nouvelle édition d'un de ses ouvrages les plus remarquables de M. Louis de Loménie, la Comtesse de Rochefort et ses amis. En faisant revivre, à l'aide de correspondance et de documents inédits, un groupe de personnages distingués de la dernière moitié du dix-huitième siècle, l'auteur trace un tableau saisissant de la haute société française aux approches de la révolution. C'est une étude qui, pour être sérieuse, n'en est pas moins attrayante et fait un digne pendant à Beaumarchais et son temps au même écrivain.

LE TOUR DU MONDE Nouveau journal des Voyages. — Sommaire de la 913^e livraison. (7 juillet 1878). — Texte : A travers le noir continent, par M. Stanley. — Texte et dessins inédits. — Treize dessins, de E. Ronjat, Th. Weber, G.

Vuillier et D. Maillart, et une carte. Hachette, boulevard St-Germain, 79, Paris.

JOURNAL DE LA JEUNESSE. — Sommaire de la 292^e livraison (6 juillet 1878). — Texte : Le Charmeur de serpents, par Louis Rousselet. — Les œufs de Pâques, par Aimé Giron. — L'Annam, par Louis Rousselet. — L'Exposition Universelle de 1878 : Le Pavillon des Forêts, par L. Sevin. — Les Pilotes d'Ango, par Léon Cahun. — Les nids de poissons, par Th. Lally. Dessins : A. Marie, A. Ferdinandus, J. Lavée, H. Clerget, Sahib, A. Mesnel. Hachette boulevard St-Germain, 79, Paris.

Journal des Conseillers municipaux Sommaire du numéro du 30 juin.

I. Consultations et réponses aux questions posées par les abonnés. — II. Du cumul des fonctions électives. — III. Des relations légales entre les communes et les fabriques d'église (2^e article). — IV. Une question d'assistance communale. — V. De la dénomination des voies publiques. — VI. L'enseignement de l'hygiène dans les écoles primaires. — VII. Revue de la jurisprudence. — VIII. Informations municipales et administratives. Prix de l'abonnement pour une année, formant un fort volume in-8^o, grand format, 8 francs. Adresser les demandes au rédacteur gérant du Journal des Conseillers municipaux, 85, rue des Martyrs, à Paris.

AVIS

Nous prions nos abonnés en retard de vouloir bien nous couvrir au plus tôt par un mandat sur la poste.

Pour tous les extraits et articles non signés. Le propriétaire-gérant, A. Layton.

CRÉDIT LITTÉRAIRE

J. GIRMA

boulevard Nord, à Cahors.

On peut se procurer à cette Librairie des ouvrages choisis sur les Catalogues généraux de tous les bons éditeurs, comprenant : Sciences, Littérature, Droit, Médecine, Théologie, Dictionnaires, Encyclopédies, etc., etc., aux conditions avantageuses qui suivent :

Table with 2 columns: Price per book (100 fr. de livres) and Price per month (5 fr. par mois). Rows show prices for 200, 300, and 400 books.

Mêmes conditions pour toutes les œuvres musicales.

ACHAT DE BIBLIOTHÈQUES. — ECHANGE DE VIEUX LIVRES.

NOTA. — Outre les avantages de vente signalés ci-dessus, il sera donné gratuitement pour chaque 100 francs d'ouvrages choisis, un volume du journal L'ILLUSTRATION dont le prix est de 18 fr.

Eaux minérales de Miers

GARE DE ROCAMADOUR

HOTEL CARBOIS

A Alvignac (Lot).

L'Hôtel Carbois, le premier que l'on trouve en arrivant de la gare de Rocamadour à Alvignac, jouit d'une réputation justement méritée. Les étrangers qui fréquentent cet Etablissement, y sont l'objet des attentions les plus délicates. Chacun se plaît à le reconnaître.

M. CARBOIS, le seul de la commune d'Alvignac, actionnaire de la Fontaine minérale, offre à tous ses clients de leur donner tous les renseignements qui pourraient leur être nécessaires.

Omnibus à tous les trains pour conduire les voyageurs de la gare de Rocamadour à l'Hôtel Carbois.

L'ILLUSTRATION DE LA MODE

ET LA TOILETTE DE PARIS.

LE PLUS BEAU, LE PLUS COMPLET ET LE MEILLEUR MARCHÉ DES JOURNAUX DE MODES.

Bureaux, 25, Rue de Lille PARIS.

La Toilette de Paris a résolu ce problème de donner pour un prix incroyablement bon marché, des renseignements plus complets et plus utiles que les journaux dont l'abonnement est trois ou quatre fois plus coûteux. La Toilette de Paris ne paraît qu'une fois par mois, mais chacune de ses livraisons ne contient que des modèles sortant des premières maisons de Paris, et résumant tout ce qui, a paru de plus élégant et de plus nouveau. Ce journal est indispensable aux couturières, modistes, lingères, aussi bien qu'aux dames en général, qui désirent se tenir au courant des véritables modes nouvelles.

PRIX D'ABONNEMENT

PREMIÈRE ÉDITION. DEUXIÈME ÉDITION. Comprendant par livraison mensuelle : Un numéro de huit pages grand format, orné d'un grand nombre de dessins, une gravure coloriée et une feuille de patrons imprimée grandeur naturelle.

UN AN 6 FRANCS UN AN 12 FRANCS

La modicité du prix d'abonnement ne permet pas de recevoir de souscriptions pour moins d'une année. Toute demande d'abonnement doit être accompagnée d'un mandat poste à l'ordre de M. le directeur de la Toilette de Paris. Un numéro spécimen est adressé gratuitement à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie ou par carte postale, à l'administration de La Toilette de Paris, 25, Rue de Lille, PARIS.

Advertisement for 'PEAU DU VISAGE' and 'LE LAIT ANTÉPHELIQUE' by Pharmacie Vinel, Cahors. Includes a circular logo with text 'Conservez la peau du visage claire et saine'.

Sterilité de la Femme

constitutionnelle ou accidentelle, complètement détruite par le traitement de M^{me} LACHAPPELLE, maîtresse sage-femme, professeur d'accouchement. — Consultations tous les jours de trois à cinq heures, rue du Mont-Thabor, 27, près les Tuileries, à Paris.

Advertisement for 'PHILODERME INDIEN' and 'POUDRE MAZADE & DALOZ' by Pharmacie Vinel, Cahors. Includes an illustration of a woman's face.

MAGASIN DE FLEURS ARTIFICIELLES

Advertisement for 'CAFARDS' (lice) treatment by Pharmacie Vinel, Cahors. Includes an illustration of a louse.

Advertisement for 'M^{me} LINON FLEURISTE' located at Galerie de Fontenille, Cahors. Lists various floral arrangements and bouquets.

AVIS AUX MINOTIERS.

Un voyageur sérieux possédant une bonne clientèle à Bordeaux et dans les banlieues désire s'entendre avec un minotier de la localité pour la fourniture de ses clients. Ecrire poste-restante à Bordeaux aux initiales N. P. Bonnes références.

LAFFARGUE, CONSTRUCTEUR

MÉCANICIEN, breveté s. g. d. g.

A PRAYSSAC (LOT)

Manège Laffargue spécial pour battesses à bras (système Suisse) Moulins à farine, Pompes d'irrigation, Scieries, etc.

Manège seul, prix 400 fr.. Manège avec battesse, 600 fr. Deux chevaux en 10 heures font rendre à la machine 60 hectolitres de blé. — Ventilateurs de 60 à 100 fr. — Trieurs de grains pour agriculture et meunerie de 185 à 250 fr. — Charrue vigneronne à brancards pour un cheval 55 fr. — Presse à vendange, système universel Mabile de 170 à 1,000 fr. — Foulloirs à vendage de 60 à 170 fr. — Presse à huile Laffargue de 700 à 800 fr. — Turbines à chambre d'eau en fonte, pour moulins de ruisseaux, permettant d'utiliser les eaux d'été et celles d'hiver avec de grandes variations de chute (la dépense d'eau peut varier de simple au double sans perte de rendement). — Huilerie, Transmission du mouvement, etc. Etant en relation avec la majorité des constructeurs, M. Laffargue s'engage à fournir toutes les machines que l'on désirera, garanties bonnes de fonctionnement et de solidité. — NOTA. Pour éviter tout retard, prière d'envoyer les demandes de machines quelque temps avant l'époque où on désirerait s'en servir. — Se méfier des contrefaçons.

A VENDRE

EN BLOC OU EN PARCELLES

LE DOMAINE DE REVEILLON

situé dans la commune d'Alvignac, près de la station de Rocamadour, composé de Bois, Pâtures, Prés, Terres labourables, Bâtimens en très bon état. S'adresser pour les renseignements sur les lieux à M. Delfour, propriétaire.

A VENDRE

Trois cents VOLUMES environ

d'une Bibliothèque ecclésiastique de Pères de l'Eglise et autres.

S'adresser pour les renseignements au bureau du journal.

L'ART D'AUGMENTER SA FORTUNE

PAR DE BONNS PLACEMENTS

Beau volume in-8^o donné GRATUITEMENT en prime aux abonnés du

4 MONITEUR de la BANQUE et de la BOURSE 1

Journal financier hebdomadaire

7, RUE LAFAYETTE, 7, PARIS

Abonnement d'essai (3 mois) donne droit à la prime.

LE JOURNAL DU DIMANCHE

Recueil Littéraire et Illustré

paraissant chaque semaine, avec 16 pages de texte, gravures inédites, et un morceau de musique ; formant deux beaux volumes chaque année.

ABONNEMENTS : Un an, 8 francs — Six mois, 4 francs.

Et pour tous les pays faisant partie de l'union postale : Un an 8 fr. 50. Six mois, 4 fr. 25. Par un mandat sur la poste, adressé à l'Administrateur.

Le Journal du Dimanche commence sa vingt-troisième année. La collaboration des plus grands écrivains contemporains et les dessins de meilleurs artistes en font toujours le recueil placé au premier rang des publications illustrées.

Chaque Numéro contient la matière d'un demi-volume de librairie.

Trente-neuf volumes sont en vente

Le volume broché, pour Paris..... 5 fr. id. par la poste..... 4 fr.

BUREAUX : Place Saint-André-des-Arts, 11, à Paris.